

# HAGS

Directives  
pour la gestion  
d'une plaine de  
jeu publique



# Directives pour la gestion d'une plaine de jeu publique

## Gestion - Installation - Maintenance - Inspection

### Directives pour la gestion d'une plaine de jeu

#### Préface

Les " Directives pour la gestion d'une plaine de jeu " contiennent des informations générales pour l'achat, l'organisation, l'installation et la gestion des plaines de jeu.

Le respect intégral de ces directives n'est parfois pas possible en raison des réglementations locales en vigueur. Toutefois, la sécurité des usagers de la plaine de jeu doit être garantie dans tous les cas. Les garanties et certificats ne sont valables qu'à condition que les équipements de jeu soient installés et entretenus conformément aux instructions ci-jointes.

Ce document décrit un concept de gestion de plaines de jeu. La norme européenne EN 1176-1177, actuellement en vigueur, prime dans tous les cas.

#### Généralités

Les procédures de gestion, d'installation, d'entretien et d'inspection doivent être stipulées par écrit.

Le cas échéant, spécifier également par écrit les formalités/ procédures cas de conditions climatiques extrêmes : chaleur, froid, pluie, neige, vent, etc.

### I Gestion

#### Généralités

Le gestionnaire conçoit un système d'organisation susceptible de garantir la sécurité à long terme. Le plan de gestion est rédigé par la personne gestionnaire de la plaine de jeu. Il décrit les procédures d'installation, d'entretien, d'inspection et de gestion.

Un plan de gestion peut se rapporter aux plaines de jeu des zones résidentielles, de certains quartiers, de certaines parties de la ville, ou encore à toutes les plaines de jeu de la municipalité. Si nécessaire, plusieurs plans de gestion peuvent être élaborés. Chaque plan de gestion doit définir clairement son champ d'application. La sécurité doit être garantie pendant toute la période d'exploitation de la plaine de jeu, dans le respect des normes en vigueur.

#### Gestionnaire

Régulièrement - et au moins une fois par an - le gestionnaire doit examiner les résultats des travaux d'inspection et d'entretien effectués et, le cas échéant, modifier les procédures.

#### Personnel

Les tâches effectuées dans le cadre de la gestion de la plaine de jeu doivent être confiées à du personnel qualifié, qui doit en outre disposer de suffisamment d'informations sur les tâches et responsabilités qui lui incombent.

Le niveau de compétence exigé dépend de la nature des travaux ; dans certains cas, une formation peut s'avérer nécessaire.

Les travaux susceptibles d'avoir un impact sur la construction et la sécurité des installations - soudure, bétonnage, inspections de sécurité, etc. - doivent être effectués par du personnel dûment autorisé.

#### Documentation

La bonne transmission de la documentation relative à la plaine de jeu incombe au gestionnaire ; la documentation doit être accessible à l'ensemble du personnel se partageant la responsabilité de la gestion des installations. Elle doit contenir les éléments suivants : documents d'achat, instructions de montage, date de livraison, rapports d'inspection, certificat valable à la date de livraison, procédures d'entretien, procédures de gestion et informations sur les membres du personnel autorisés à accomplir les travaux conformément aux procédures de gestion spécifiées.

#### Mesures générales de sécurité /Signalisation

Dans chaque plaine de jeu doit se trouver un panneau avec les informations suivantes :

- Numéro de téléphone du service d'urgence en cas d'accident.
- Numéro de téléphone de la personne gestionnaire et des rapports sur les dégâts importants.

Les entrées, sorties et voies d'évacuation de la plaine de jeu, empruntées tant par le public que les services de secours, doivent rester dégagées et accessibles à tout moment. Les réglementations de sécurité en vigueur dans les plaines de jeu doivent être respectées.

#### Blessures

Les informations sur les accidents rapportés au gestionnaire doivent être communiquées sur un formulaire spécifique (formulaire HAGS 4117).

#### Procédures

Remédier immédiatement à tout défaut susceptible de compromettre la sécurité sur la plaine de jeu. Si cela s'avère impossible, mettre la plaine de jeu hors service ou en interdire l'accès jusqu'à ce que les réparations aient eu lieu.

Les informations sur les accidents ou dégâts rapportés au gestionnaire doivent être communiquées sur un formulaire spécifique (formulaire HAGS 4117), et mentionner les points suivants :

- La date et l'heure de l'accident
- L'âge et le sexe de la victime ainsi que les vêtements et les chaussures qu'elle portait
- L'engin sur lequel l'accident s'est produit. Le nombre d'enfants présents au moment de l'accident
- Le procès-verbal de l'accident
- La gravité des blessures
- Les actions entreprises
- Les déclarations des témoins
- Toute modification intervenue à la suite de l'accident

#### Sécurité des personnes

Éviter d'effectuer tous travaux de réparation susceptibles de compromettre la sécurité du personnel et des usagers de la plaine de jeu.

#### Modifications des installations

Consulter le fabricant ou toute autre personne compétente avant de modifier tout ou partie des installations ou d'en modifier la conception. Après chaque modification, un nouveau certificat est délivré, portant sur l'entièreté de l'élément modifié.

## 2 Installation

### Généralités

Les informations relatives à l'installation doivent être rassemblées avant d'entamer les travaux, à savoir l'orientation, l'espace requis, la profondeur des fondations, le choix de la surface anti-choc, la durée des travaux (main-d'œuvre requise), l'outillage nécessaire à l'excavation, les éventuelles modalités de déchargement et autres interventions requises pendant l'installation, etc.

Les travaux d'excavation et de comblement doivent être achevés le plus tôt possible avant le début des travaux d'installation. Pendant l'installation, respecter les instructions ci-jointes. Le personnel doit posséder les compétences requises, notamment en bétonnage. Le comblement doit avoir lieu de façon à ne pas modifier la position des installations ni les déformer.

### Sécurité

L'accès doit être interdit au public tant que les travaux d'installation ne sont pas achevés, y compris le placement du matériau anti-chocs de la surface lisse.

### Personnel

Les membres du personnel doivent connaître les normes en vigueur en matière d'installations de jeu. Le personnel doit être informé des tâches qui lui incombent ainsi que de ses responsabilités relatives à l'installation de la plaine de jeu concernée.

### Réception des livraisons

L'assistance mécanique nécessaire pour le déchargement des livraisons est déterminée bien avant l'arrivée de la première livraison. Le déchargement et le stockage des marchandises doivent être effectués de façon à ce qu'elles ne soient pas endommagées.

### Puits/ Comblement

Le creusement des puits, leur comblement et toute excavation (gazon, boue, couche arable, etc.) doivent s'effectuer de façon à n'entraîner aucun affaissement. Le cas échéant, prévoir un drainage.

### Installation

L'installation doit toujours s'effectuer conformément aux instructions fournies à la livraison. L'installation doit être confiée exclusivement à du personnel qualifié.

Avant de commencer l'installation, chaque base de puits doit avoir la bonne profondeur de fondation, être correctement nivelée et comprimée. Trier et rassembler les différents éléments : piquets, bases, cloisons, etc. Les assembler ensuite dans l'ordre prescrit et, sauf instruction contraire, d'abord horizontalement puis verticalement. Une fois l'installation achevée, vérifier les vis et boulons, et les resserrer si nécessaire.

### Sécurité/ancrage

Les installations sont fixées dans le sol par des fondations préfabriquées en béton, en béton coulé ou par des systèmes d'ancrage. En cas de fondations coulées, la résistance du béton doit être au moins équivalente à celle spécifiée dans les instructions d'installation.

Pour certains types de matériaux légers en vrac, tels que le liège, les copeaux, etc., des fondations plus profondes sont parfois requises. Veuillez contacter votre représentant HAGS pour plus d'informations.

### Bétonnage

Si le béton est coulé sur place, sa résistance doit être au moins égale à celle prescrite, et la classe de résistance doit être au moins équivalente à C 20/25, avec une classe de consistance située entre S1 et S3, conformément à la norme européenne du béton (EN 206-1). Pour obtenir plus rapidement un béton de la résistance voulue, choisir éventuellement une classe de résistance plus élevée. Les éléments à couler doivent être fixés avant le début du coulage.

Le bétonnage doit être effectué selon les règles de l'art par du personnel compétent.

### Comblement

Le comblement doit être effectué de façon à assurer que les engins ne seront pas déplacés dans la plaine de jeu et que leur position ne sera pas modifiée. Le comblement doit être effectué jusqu'à la profondeur des fondations du matériau anti-chocs. Choisir un matériau de comblement adéquat, en fonction du matériau de la surface lisse.

### Surface et aire de jeu

Pour réduire le risque d'accident en cas de chute, aménager une surface lisse en matériau anti-chocs autour de chaque élément de la plaine de jeu. La superficie requise est mentionnée dans les instructions d'installation. Les propriétés et l'épaisseur du matériau anti-chocs dépendent de la hauteur de l'engin de jeu et doivent être conformes aux normes en vigueur.

Le matériau doit être choisi en fonction des exigences fonctionnelles des usagers, p.ex. l'accès des engins aux enfants handicapés.

### Contrôle

Après l'installation et l'aménagement, effectuer une inspection pour vérifier la sécurité, le fonctionnement et la qualité des installations. Remédier aux défauts avant la mise en service des installations. Conserver et documenter les instructions d'installation conformément au plan de gestion.

## 3 Maintenance

### Généralités

Pour réduire les risques d'accident, stipuler les procédures de maintenance, les mettre en œuvre et les respecter. Des éléments tels que les conditions locales et les instructions fournies par le fabricant pour chaque produit peuvent déterminer la fréquence des inspections. Les procédures d'inspection doivent spécifier quels éléments des installations doivent être entretenus.

Les informations relatives à l'entretien des installations de jeu figurent dans le plan de gestion général rédigé par le gestionnaire. Un plan de gestion peut se rapporter aux plaines de jeu des zones résidentielles, de certains quartiers, ou encore à toutes les plaines de jeu de la municipalité. Chaque plan de gestion doit définir clairement son champ d'application.

### Personnel

Le personnel chargé de l'organisation de l'entretien doit posséder les compétences requises pour ces tâches. Il doit en outre disposer de suffisamment d'informations sur les tâches et responsabilités qui lui incombent. Éviter toute intervention de réparation susceptible de compromettre la sécurité du personnel et des usagers de la plaine de jeu. Interdire l'accès au public pendant les travaux de réparation.

### Maintenance de routine

Les procédures de maintenance peuvent être modifiées en temps voulu, par exemple lors de travaux d'extension, d'un changement de conditions, ou si l'expérience en a démontré l'utilité. L'entretien de routine comprend une action de prévention en vue de garantir la sécurité et le bon fonctionnement des installations. Cette action de prévention comprend notamment les éléments suivants (liste non exhaustive):

- Serrage des vis et assemblages vissés.
- Tension des câbles
- Entretien de la peinture
- Entretien de la surface anti-choc
- Lubrification
- Nettoyage
- Déneigement

## Réparations

Ce type de maintenance consiste à remédier aux erreurs et défauts des installations ou de la surface anti-chocs pour en rétablir le bon fonctionnement et la sécurité initiale. Les interventions susceptibles d'avoir un impact sur la sécurité des installations seront exclusivement confiées à personnel autorisé.

Il s'agit notamment des opérations suivantes :

- Remplacement des vis ou éléments suspendus
- Remplacement des pièces usées ou défectueuses
- Soudage des éléments défectueux

## Modifications des installations

Consulter le fabricant ou toute autre personne compétente avant de modifier tout ou partie des installations ou d'en modifier la conception. Toute modification doit impérativement être approuvée par le gestionnaire. Après chaque modification, un nouveau certificat est délivré, portant sur l'entièreté de l'élément modifié. Les certificats doivent être délivrés par un organisme de vérification agréé de l'UE.

outre d'évaluer globalement le niveau de sécurité de l'équipement, qui peut avoir été affecté par les conditions climatiques, les réparations ou le remplacement de certains éléments. Sur les éléments les plus anciens, vérifier tout particulièrement l'absence de pourriture et de corrosion.

L'inspection doit être effectuée par un expert, en conformité avec les instructions du fabricant.

## 4 Inspection

### Généralités

Le gestionnaire établit un programme d'inspection et des documents destinés au personnel impliqué dans l'organisation de l'inspection. Tous les membres du personnel chargés des travaux d'inspection doivent posséder les compétences requises. Le personnel doit être informé des responsabilités qui lui incombent, par exemple interdire l'accès de la plaine de jeu au public lorsque la sécurité ne peut être garantie. Les documents relatifs aux inspections effectuées doivent être fournis conformément au plan de gestion et mis à la disposition des membres du personnel concernés. Le plan de gestion doit garantir la correction des défauts relevés au cours d'une inspection, conformément aux procédures d'inspection et d'entretien.

### Programme d'inspection

Le gestionnaire rédige un programme d'inspection des plaines de jeu couvertes par le plan de gestion.

Ce programme prend en considération les conditions locales et les instructions du fabricant et souligne les éléments exigeant une attention particulière lors de l'inspection.

### Personnel

Le personnel doit connaître les normes en vigueur en matière d'installations de jeu et doit posséder les compétences requises. Il doit être informé des tâches qui lui incombent ainsi que de ses responsabilités relatives à l'inspection de la plaine de jeu concernée.

### Inspection visuelle de routine

Elle permet d'identifier des défauts résultant, par exemple, d'actes de vandalisme, de l'usure ou des conditions météorologiques. Étant donné qu'une inspection visuelle quotidienne peut être nécessaire, elle peut être effectuée par le personnel qui est en contact régulier avec la plaine de jeu, sans que celui-ci possède obligatoirement une connaissance approfondie des normes de sécurité en vigueur.

### Inspection fonctionnelle

Il s'agit d'une inspection plus approfondie, au cours de laquelle sont vérifiées la fonctionnalité et la stabilité des engins. Il convient d'accorder une attention particulière aux éléments sujets à l'usure (parties mobiles). Procéder à ce genre d'inspection au moins 1 à 3 fois par an.

### Inspection annuelle

Prévoir une inspection annuelle en fonction des critères applicables à la plaine de jeu concernée. Au cours de celle-ci, on évalue si la sécurité de la plaine de jeu peut être garantie jusqu'à l'inspection annuelle suivante. Au cours de l'inspection annuelle, il convient en

# HAGS Distributors

## Austria

STAUSBERG VERTRIEBS GMBH Halbarting 2, 4531  
Kematen a.d. Krems  
Phone: +43(0)7258-5711  
Fax: +43(0)7258-571132

## Armina, Azberzhan, Belarus, Georgia, Kazakstan, Kyrgyzstan, Moldova, Russia, Turkmenistan, Ukraine, Uzbekistan,

Funplex 125493, off. 406, build 5B  
Str. Flotskaya, Moscow, RUSSIA  
Phone: +7(0)95 777-02-77, 777-02-72, 777-02-75 E-  
Mail: funplex@funplex.ru Web: www.funplex.ru

## Bahrain

Yusif bin Yusif Fakhro, P.O. Box 214 Manama  
Phone: +973 408 111 Fax: +973 406 080  
E-Mail: ybyf@batelco.com.bh

## Belgium, Luxemburg

Velopa NV, Leuvenselaan 172 bus 24,  
3300 Tienen/Tirlemont  
Phone: +32(0)16/82 36 73  
Fax: +32(0)16/82 36 72  
E-Mail: info@velopa-omniplay.be  
Web: www.velopa-omniplay.com

## China (Beijing)

Beijing Chungwoo Environment Equipment Co. Ltd. R  
404 South No. 19 Dong San Huan North Road, Chao  
Yang District Beijing 100020 China  
Fax +8610-6597-5588 Tel +8610-6597 5665

## China (Shanghai)

Niao Trading Company Ltd.  
20-1, West Tower, No. 658, Beijing Dong Road, Shanghai  
200001, China  
Tel +8621-5308-2962, 5308-2963  
Fax +8621-6352-1153

## China (Hong Kong, Macau)

Spark Fair Limited  
7/F, Pacific Plaza, 410 Des Voex Road West  
Hong Kong, Fax +852-2391 5648,  
Tel +852-2787 0335  
E-Mail: info@sparkfair.com

## Czech Republic

HAGS Praha, Pucova 17, 158 00 Praha 5  
Phone: +420(0)2-516 113 17 Fax: +420(0)2-516 113 17  
E-Mail: hagspraha@mbox.vol.cz

## Denmark

Gade & Co A/S, Østerfælled Torv 14 B,  
2100 København Ø Phone: +45 35 27 40 40 Fax: +45  
35 27 40 44 E-Mail: info@hags.dk  
Web: http://www.hags.dk

## Egypt

D'balad, 33 El Obour Buildings, 21st Floor, Suite #3 Salah  
Salem Street, Madinet Nasr, Cairo Phone: +20 24049796  
Fax: +20 24049796 E-Mail: zawayaj@idsc.net.eg

## Estonia

HJ-Kaubanduse Oü, Kaluri Tee 5  
Haabneeme 74001, Viimsi Vald Harjumaa  
Phone: +372(0)6090592  
Fax: +372(0)6090592  
E-Mail: HJ.Kaubanduse@mail.ee

## Finland

J-TRADING OY/AB, Kuriiritie 15, 01510 Vantaa, Phone:  
+358(0)9-5840550  
Fax: +358(0)9-8701218, www.j-trading.fi

## France

**Secteur Grand Est:** ABC Diffusion  
Les Landres, 702 40 Mailleroncourt-Charette  
Phone: +33(0)3 84 95 88 61  
Fax: +33(0)3 84 95 87 69  
E-Mail: abc70@wanadoo.fr

**Secteur Grand Ouest:** SAS Grandeur Nature  
Equipement

B.P. 162, 62054 ST.LAURENT BLANGY  
Phone: +33(0)3 21 24 38 38  
Fax: +33(0)3 21 24 38 39  
E-Mail: grandeur.nature@wanadoo.fr

**Secteur Grand Sud:** COALA Grand Sud  
ZAC du Km Delta, 100 rue René Panhard  
309 00 Nîmes, Phone: +33(0)4 66 70 64 70 Fax:  
+33(0)4 66 70 64 71  
E-Mail: coala@waika9.com

## Germany

HAGS-MB-SPIELIDEE GMBH  
Postfach 1327, 35203 BIEDENKOPF,  
Amtsgericht Marburg: HRB 2799  
Phone: +49(0)6466-9132-0  
Fax: +49(0)6466-6113  
E-Mail: hags-mb-spielidee@t-online.de

## Great Britain

HAGS Play Limited, Holwell Road, Kings Stag, Sturminster  
Newton, Dorset DT10 2BA  
Phone: +44(0)1258817981  
Fax: +44(0)1258817523  
E-Mail: sales@hags.co.uk  
WWW: http://www.hags.co.uk

## Greece

Parklek, Stoa Crisikopolou, Mitropoleos 19, 546 24  
Thessaloniki Phone: +30 231-0232048 Fax: +30 231-  
0232048  
Mobile: +30 93-2828148  
E-Mail: parklek@hellasnet.gr

## Holland

Velopa B.V, Postbus 202, 2350 AE LEIDERDORP, Phone:  
+31(0)71581 5959 Fax: +31(0)71589 2669

## Hungary

SANDOR KERTEPITESZET KFT.  
Baksay S. Utca 15, H-4028 Debrecen  
Phone: +36 52461477 Fax: +36 52461477  
E-Mail: sandorkertepiteszet@axelero.hu

## Iceland

LEIKSMIDJAN SF.  
HAGS Leiktæki og Garðhúsgögn, Hverfisgata 26, 101  
Reykjavík, Phone: +354 561 8363 Fax: +354 561 8262,  
E-Mail: hags@centrum.is

## Italy

W.W.I.E. Di Aldo Campo, Vico Cairoli 9H, 9I, 9L, IT 97100  
Ragusa  
Phone: +39(0)932 653 4919  
Fax: +39(0)932 654 461  
E-Mail: aldo.campo@tin.it

Spazio Verde Int.

Viale L. Da Zara 6, 35020 Albignasego  
Phone: +39(0)49712 844  
Fax: +39(0)4971 2933  
E-Mail: info@spazioverde.com

## Japan

ANEBCO.LTD  
3-1-8 Nishihara, Shibuya-ku, Tokyo 151  
Phone: +81(0)3 3465 4828  
Fax: +81(0)3 3465 7781  
E-Mail: headoffice@anebcy.jp  
Web: www.anebcy.jp

UNIPLAN INC.

3-1-33 Kifune Cho, Shimonoseki City, JAPAN 751, Phone:  
+81(0)832-35-3666  
Fax: +81(0)832-33-1797

## Korea

CHUNG WOO DEVELOPING CO.  
#201 Kookjae Moonwha Center Bldg  
1606-3 Suhcho-Dong, Suhcho-Ku, Seoul, 137-070, Phone:  
+82(0)2-525 8566  
ax: +82(0)2-522 6349

EDUTAIN

#201 Kookjae Moonwha Center Bldg. 1606 - 3,  
Sucho-Dong, Sucho-Ku, Seoul 137-070  
Phone: +82 2 555 1931 Fax: +82 2 3471 7620  
E-Mail: edutain@unitel.co.kr

## Kuwait

M. Al Khorafi, PO Box 757, 13008 Safat, Kuwait, Phone:  
+965 2451909  
Fax: +965 2452052  
E-Mail: amkest@ncc.moc.kw

## Lathvia

Annels, Matisa Street 49 / 3-2, Riga 1009  
Phone/Fax: +371 7292 639  
E-Mail: annels.dainis@apollo.lv  
JLD, Viestura iela 6-255, Jurmala 2010  
Phone: +371 7752 052, Fax: +371 7754 164  
E-Mail: jld@delfi.lv

## Lebanon, Jordan, Syria

Peaks Playsystems Int. PO Box 1831, Jounieh, Lebanon,  
Phone/Fax: +961 9 211 650/1  
E-Mail: rabih.s@peaks-lb.com

## Morocco

Palitash, B.P. 53 51, AGADIR Q.I.  
Phone: +212 48-84 10 24  
Fax: +212 48-84 10 24  
E-Mail: fatiha@palitash.ma

## Norway

CLAUSSEN & HEYERDAHL A/S  
Grefsenvn. 9, 0482 Oslo  
Phone: +47 23 39 66 80, Fax: +47 23 39 66 81  
E-Mail: claus@c-h.no

## Poland

Miasto & Rekreacja S.C. Biuro Promocji, Stara Iwiczna  
05-500 Piaseczno, ul. Nowa 23  
Phone: +48 22736 8262/63  
Fax: +48 22737 71 33

## Portugal

CITI XXI-Mobiliário Urbano,  
S.A. PRACA JOÃO DO RIO, 8-5 °DTO  
1000-180 LISBOA  
Phone: +351 218 497 671 Fax: +351 218 497 669  
MD: Louis de Vasconcelos

## Singapore

TOPTEC BUILDING SUPPLIES PTE LTD  
26 Ubi Road 4 Singapore 408613  
Phone: +65 841 4222 Fax: +65 744 7706  
E-Mail: toptec@singnet.com.sg

## Spain

HAGS-SWELEK S.A  
C/Can Puigdorfla, 8 - 2ª Dcha 07001 Palma de Mallorca  
Phone: +34 971 72 75 05 Fax: +34 971 71 92 96  
E-Mail: hags@juniper.es  
MD: Christina Gual +34 629 786 752

## Sweden

AB HAGS Mekaniska, Box 133, 578 23 Aneby  
Phone: +46(0)380-473 + Fax: +46(0)380-451 26

## Switzerland

HAGS Spielplatzeinrichtungen Oeko-Handels AG  
Postfach/Schuppisstr. 13, 9016 St. Gallen  
Phone: +41(0)71-288 05 40  
Fax: +41(0)71-288 05 21  
E-Mail: info@oeko-handels.ch Web: http://www.hags.ch  
LACTELL SA, CAD Office: HAGS CAD Office  
Rue du Nord 208, POB 6043  
CH-2306 LA CHAUX-DE-FONDS  
Phone: +41 32 914 77 87  
Fax: +41 32 914 77 88 Mobile: +41 79 778 42 41  
E-Mail: lactell@vtx.ch  
Web: http://www.hagsromandie.ch

## Taiwan

HAOTEK INTERNATIONAL ENT.CO.LTD  
2ND FLOOR, NO -236 CHUNG CHING ROAD  
SECTION 3, HSINTIEN 231, TAIPEI HSIEN, TAIWAN  
ROC  
Phone: +886 22917 6522 Fax: +886 22913 4393  
E-Mail: jachao88@ms24.hinet.net

## Tunisia

HAGS TUNISIE  
Rue des Lacs de Mazurie, 1053 Les Berges du Lac  
E-Mail: loisir.manfred@planet.tn

## United Arab Emirates (UAE)

Playgulf International PO Box 45072, Abu Dhabi, UAE  
Phone: +971-2-6392270 Fax: +971-2-6312325  
E-Mail: scotrade@emirates.net.ae

## USA

Play Power+HAGS Play USA  
135 23 Barrett Pkwy Drive, Ste. 104,  
Ballwin, MO 63021  
Phone: +1 314 984 9201, Fax: +1 314 984 8264  
E-mail: billyjoyce@playpower.com